

Le bailleur (ou son mandataire)

M HENG Eng

50 rue de la Foret

93160 Noisy le Grand

Le(s) locataire(s)

YACINE Nadir

Quittance de loyer

Loyer du

01/12/2023

au

31/12/2023

Reçu la somme de : 569.50 euros

Le : 08/12/2023

Pour loyer et accessoires des locaux sis :

Chambre en colocation

1, allée Charles Perrault

93160 Noisy le Grand

Détail de la quittance de loyer :

Loyer hors charges : 520 euros

Charges : euros

Autre Electricité : 49.50 euros

Total : 569.50 euros

Dont paiement CAF : euros

Commentaires :

Fait à Noisy le Grand

le 08/12/2023

Signature :



Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.

Le bailleur (ou son mandataire)

M HENG Eng

50 rue de la Foret

93160 Noisy le Grand

Le(s) locataire(s)

YACINE Nadir

Quittance de loyer

Loyer du

01/11/2023

au

30/11/2023

Reçu la somme de : 569.50 euros

Le : 08/11/2023

Pour loyer et accessoires des locaux sis :

Chambre en colocation

1 allée Charles Perrault

93160 Noisy le Grand

Détail de la quittance de loyer :

Loyer hors charges : 520 euros

Charges : euros

Autre Electricité : 49.50 euros

Total : 569.50 euros

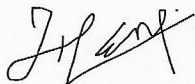
Dont paiement CAF : euros

Commentaires :

Fait à Noisy le Grand

le 08/11/2023

Signature :



Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.

Le bailleur (ou son mandataire)

M HENG Eng

50 rue de la Foret

93160 Noisy le Grand

Le(s) locataire(s)

YACINE Nadir

Quittance de loyer

Loyer du

01/10/2023

au

31/10/2023

Reçu la somme de : 560 euros

Le : 04/10/2023

Pour loyer et accessoires des locaux sis :

Chambre en colocation

1 allée Charles Perrault

93160 Noisy le Grand

Détail de la quittance de loyer :

Loyer hors charges : 520 euros

Charges : euros

Autre Electricité : 40 euros

Total : 560 euros

Dont paiement CAF : euros

Commentaires :

Fait à Noisy le Grand

le 04/10/2023

Signature :



Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.